

RESUME HISTORIQUE DE VERGEZE

Habitants : 4318, les Vergézois. Superficie : 1015ha



La Place de la Mairie

- **Formes anciennes** : la première mention écrite de ce village date de l'an 1125, dans une charte sous le vocable de villa vergetia (voir étymologie). La dénomination, un mélange de latin vulgaire et d'occitan varie ensuite au cours du temps en *vergesa* (1322). Le dénombrement des foyers imposables de 1384 évoque la *Locus de Vergeses*. On peut lire à la même époque *l'eccllesia de Vergesas*. La forme se fixe dès 1550 où le premier s devient z : *Vergèzes*. Le s final disparaîtra plus tard, lorsque se répand le français : en occitan toutes les lettres étaient prononcées.

- **Étymologie** : certains font le rapprochement de Vergèze avec le nom « vergers », mais les premières mentions écrites du toponyme, en 1125 écrivent le terme « *villa Vergetia* ». Ce qui invite d'autres personnes à se référer à une étymologie latine du mot. La *villa Vergetia* désignerait la propriété d'un certain *Vergetius*, qui aurait possédé sur ses terres une villa. M. Camproux précise qu'il s'agit d'un nom gaulois signifiant efficace, travailleur. La page d'accueil du site intercommunal évoque même l'existence d'un peuple indo européen qui aurait laissé son nom au lieu après s'y être installé.

Le terme médiéval villa n'a pas la même signification que son homonyme latin. Alors que la villa romaine désigne une maison et ses dépendances, la « *villa Vergetia* » du Moyen Âge mentionne en fait la « communauté des habitants regroupés dans le village de Vergetia ».

Une autre interprétation fait allusion au nom latin *virgeta* qui signifie « oseraies ». La présence du cours d'eau du Rhony, ainsi que des mares implique la présence d'osier dont on se servait dans les temps anciens pour confectionner des paniers.

- Sobriquet des habitants

« *Li veri* » en occitan évoque une variété d'escargot. Par extension, il s'agit peut être d'une remarque au sujet d'une hypothétique lenteur de ses habitants. Les différents villages de notre département, dans un élan d'esprit de clocher, avaient le chic pour trouver des sobriquets déplaisants pour leurs voisins : une étymologie officieuse précise que la variété d'escargot en question est connue pour se nourrir d'excréments. Nous n'irons pas plus loin dans cette analyse.

En 1322, Vergèze comptait 54 feux alors qu'il n'en reste plus que 8 en 1384, suite aux épidémies de peste qui sévissaient depuis cinquante ans. En 1744, il compte près de 1000

habitants. Les premières traces écrites mentionnant le village remontent à 1115 sous le nom de Vergèze.

Une implantation permanente sur le territoire a eu lieu très tôt. La Voie Domitienne passe non loin et les vestiges d'une villa gallo-romaine ont été découverts au Nord de Perrier. Il ne reste aucune trace du château féodal, situé probablement dans le Quartier dit du Fort. Au Moyen Âge l'économie de Vergèze est essentiellement tournée sur la culture de l'olivier en garrigue et des céréales en plaine. Les vignes n'apparaîtront que plus tard.

Il est mentionné qu'en 1232, Guillaume de Vézénobres acquiert des terres à Vergèze et Aubussargues. Sa fille héritière Sybille rend hommage de ses possessions à Guillaume de Nogaret. Le fief de Vergèze passa du domaine Royal à Guillaume de Nogaret après donation par Philippe le Bel en 1304.

En 1432, c'est Bonifique de Fabrègues, dame de Garrigue, mariée à Jean de Cruviers, qui reçoit dans ses biens les domaines de Garrigue et de Vergèze. Leur fils Louis de Cruviers, chanoine de Maguelone, fait donation de ses biens à Jeanne de Cassagne, femme de Noble Jean de Gaude. Leur descendant Pierre de Gaude épouse en 1590 Françoise de Vergèze.

Vergèze a beaucoup souffert des Guerres de Religion. La défiance entre les deux communautés religieuses allait croissant depuis le milieu du XVI^{ème} siècle. Le massacre des catholiques lors de la Michelade de Nîmes en 1567 allait entraîner une répression aveugle quelques temps après. Le curé de Vergèze Jean de Peberran était parmi les victimes.

À la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, certains habitants s'exilent en Suisse. On trouve également des condamnés à mort et aux galères à vie parmi ceux qui sont surpris dans des assemblées clandestines : « *le quatre avril 1686 fut jugé le procès de ceux qui étaient à l'assemblée qui se fit à Vergèze le 24 mars de ladite année et on condamna [...] et M Arnal de Vergèze et Sanier et le fils de Moïse Pignan et Bologne, tous dudit Vergèze, à la galère et Jacques Betrine, fils de Pierre Betrine, maréchal dudit Vergèze, à estre pendu au lieu d'Aigues Vives. Le cinquième du dit mois fut exécuté Jacques Betrine au devant de la place du Temple.* » (B.N. Genève, papiers d'Antoine Court).

Les assemblées, dites du Désert, avaient lieu dans la grotte des Brésines de Vergèze. Les habitants de plusieurs villages s'y réunissaient la nuit pour prier malgré la crainte des Dragonnades.

L'économie du village était alors tournée vers la culture des céréales, tandis que la vigne ne connaissait pas encore l'essor qu'elle aura au XIX^{ème} siècle. Elle se concentrait essentiellement en zone de garrigue, de par leur robustesse, alors que les parcelles de blé se trouvaient partout en plaine. Les oliviers étaient beaucoup plus présents qu'aujourd'hui. La culture du chanvre était également importante pour la confection de cordages pour les bateaux.

Les archives, mises en lumière par Pierre Valette ont permis de savoir qu'une Vergézoise fut enfermée à Aigues Mortes vers 1709, donc bien après la fin de la guerre des Camisards. Agée de 27 ans, elle s'appelait Suzanne Trouchaud, alias « *la Suzon* ». Elle était accusée d'être prophétesse par les autorités.

L'ÉGLISE SAINT FELIX DE VERGEZE

Le premier curé mentionné s'appelait Guillaume de Cisareliis et officiait dans l'ancienne église vers 1431. Une première église se trouvait sur la place du Fortet, elle fut détruite vers 1560, suite à l'émergence de l'influence protestante. Le culte catholique se déroulait alors chez le curé, la majorité de la population embrassait le culte protestant. Le culte catholique subit une totale désaffection du peuple qui s'était converti majoritairement au culte protestant.

Les curés se succédaient très vite à la fin du XVI^{ème} siècle : leur position était devenue intenable et ils démissionnaient vite de leur poste. Les suivants ne résidaient pas dans le village, par crainte pour leur sécurité. En 1636, le curé Pierre Justamont n'officia pas plus de 4 mois avant de passer la main. Déjà en 1567, lors du massacre de la Michelade de Nîmes, le curé de Vergèze avait été victime des émeutiers huguenots. Il s'appelait Jean de Peberran, il fut égorgé, et son corps fut traîné par les rues au bout d'une corde.

L'église Saint Félix a été fondée sur ordre royal en 1687 et faisait partie de la viguerie et du diocèse de Nîmes, rattachée à l'archiprêtré d'Aimargues. Tout autour de l'église, et jusqu'au quartier de Boissières se trouvait le cimetière catholique. Les ruines servirent de carrière pour les

matériaux. Au cours du XVII^{ème} siècle, les protestants avaient annexé d'office l'église ancienne pour leur propre compte, non sans l'avoir pillée comme le cite Antime Denis de Cohon lors de sa visite pastorale le 13 octobre 1659 : « ...l'église ancienne a été démolie, comme toute les autres par ceux de la Religion Prétendue Réformée, en sorte qu'à peine l'on peut découvrir les vestiges, le fond même et la place où elle était a été usurpé, et tout les lieux qui en faisaient l'enceinte, entre lesquels nous avons vu un cimetière, qui joint ladite église, occupée par les huguenots, qui continuent d'en refuser l'usage aux habitants catholiques, en sorte que le vicaire perpétuel est en peine de trouver une place libre pour leur sépulture, la moitié même du cimetière a été vendue par la communauté à un particulier, ce qui se voit à l'œil par l'inspection du lieu et qui peut se retrouver en recherchant les ossement des morts, qui portent témoignage non suspect de cette aliénation sacrilège, contre laquelle nous sommes résolus de nous pourvoir et de revendiquer au plus tôt ce fonds usurpé méchamment par les ennemis de l'église... ». Suite à cette visite, le cimetière sera restitué aux catholiques tandis que les protestants recevront à contrecœur une olivette non loin de là pour leurs propres défunts. L'église Saint Félix et la maison presbytérale seront incendiées le 21 mai 1703 par Cavalier. Six mois plus tard, le village est le théâtre d'un violent combat entre rebelles et Dragons du Roi. Le 23 novembre, Les chefs camisards Cavalier et Catinat, entrèrent dans le village à la tête d'une troupe de camisards et se trouvèrent nez à nez avec le régiment du Colonel de Firmacon. Selon le récit qu'en fait Cavalier lui-même : « ... j'entrai à Vergèze avec 80 cavaliers pour m'y rafraîchir, mais j'appris que le colonel de Firmacon allait y entrer avec de nombreuses troupes. J'aurai voulu éviter le combat, la partie étant très inégale, mais ayant l'avantage du terrain, nous résistâmes. Dès que le colonel s'en aperçut, il ordonna à ses escadrons de nous cerner, mais comprenant son dessein, nous tombâmes sur eux avec tant de vigueur et de résolution, pendant qu'ils exécutaient leurs mouvements, qu'ils furent mis en déroute, les poursuivant si vigoureusement qu'il leur fut impossible de se rallier avant d'avoir rejoint leur infanterie. Volontiers j'eusse poussé ma pointe, mais à un contre six, le mieux à faire était de quitter Vergèze et de nous retirer dans une olivette voisine qui empêchait l'ennemi de découvrir notre petit nombre... »



Tympan de l'église Saint Félix, accolé à la tour de l'Horloge

Le prieuré simple et séculier de Saint Félix de Vergèze était uni à la mense épiscopale de Nîmes et valait 1800 livres. Il dépendait de l'archiprêtre d'Aimargues. On trouvait une autre église nommée Saint André d'Entrevigne, située dans le quartier du lieu dit de « Saint Fescan » et détruite vers 1570, lors des premières guerres de Religion (Damville). Les chapelles de Saint Pastour et Saint Victor dépendant de l'abbé de

Saint Gilles sont mentionnées.

En 1674, lorsque l'évêque de Nîmes vient visiter la paroisse. Il y a une quinzaine de catholiques dans le village et les baptêmes se font à Codognan. Les dépendances de l'église sont vendues et le cimetière est usurpé dès 1659 (selon Antoine Denys de Cohon). Le service divin se fait dans la maison de louage du vicaire perpétuel.

Une maison presbytérale est construite après la Révocation de l'Édit de Nantes. Tous les habitants sont alors contraints sous peine de dépens d'abjurer la Religion Prétendue Réformée. Le clergé local souhaite alors recouvrer les terres usurpées par les huguenots ainsi que les legs pour le bureau des pauvres. Le presbytère sera détruit en mai 1703, en même temps que l'église Saint Félix. En voici le récit : « Le 21 mai, les camisards brûlèrent l'église et le presbytère de Vergèze. Ils pillèrent ensuite le village, pendirent sur le grand chemin un chasseur du Sieur Chambonnas et tuèrent un catholique... » Ils se rendirent également au presbytère, appartenant

au Prieur Chabrier qui était heureusement pour lui réfugié à Nîmes. Ils détruisirent tous ses biens, bijoux et meubles.

LE TEMPLE PROTESTANT

Il date du XIX^{ème} siècle. Le pasteur était rémunéré par la communauté et le budget du temple prévoyait l'emprunt de 150 Livres « pour payer les maçons qui avaient achevé la muraille du temple, et pour acheter le bois et les tuiles pour le couvrir ». Le premier pasteur connu se nommait Barthélemy Boulet et officiait le culte en 1568 pour un salaire de 60 livres tournois.

Le Temple protestant, jumelé avec une ville de Hongrie

Suite à la Révocation de l'Édit de Nantes, les protestants n'avaient plus le droit d'être enterrés dans des cimetières. Ils sont contraints d'abjurer s'ils veulent obtenir les derniers sacrements et une sépulture chrétienne. Voici ce qui arrive opiniâtres qui ont refusé la conversion : « L'an 1690 et le septième juin, Combesse, veuve de Codel, laquelle je n'ai pas ensevely en terre sainte parce qu'elle n'avait pas reçu aucun sacrement et a esté enterrée par ses parents. »



Ils
aux

LA LANterne DES MORTS

C'est le plus vieux monument du village, car il remonte au XIV^{ème} siècle. Il s'agit en fait d'une mitre de cheminée mais son toit a été abîmé en 2003. Sa dénomination vient de la déformation de « Lanterne des Maures » que l'on appelle aussi « Cheminée Sarrasine ». La légende populaire attribuait souvent le terme de sarrasin aux vieux monuments dont on ne connaissait pas l'origine (la « Muraille Sarrasine » de Gallargues par exemple). Sa forme rappelle aussi les lanternes des Morts, que l'on implantait dans les cimetières au Moyen Âge pour guider les âmes défunes dans leur passage vers l'au-delà.



LA SOURCE DES BOUILLENS

L'ORIGINE DES BOUILLENS, LA SOURCE PERRIER

La source Perrier est située dans une zone calcaire caractérisée par la présence de sous failles tectoniques peu actives mais parcourant la région au niveau de Nîmes (la faille de Nîmes). Plus à l'Ouest, la poussée des Pyrénées entraîne la poussée des terrains créant ainsi le « pli de Montpellier ». Le réseau hydraulique souterrain est entretenu par les pluies qui s'infiltrant dans le sol, et la source Perrier bénéficie de cet apport. Lors de son séjour sous terre, l'eau se charge en minéraux au contact de la roche. Elle se charge également de gaz carbonique d'origine volcanique et devient ainsi bouillonnante. Elle remonte ensuite vers la surface par le biais des fractures dans le calcaire et jaillit finalement au lieu dit « *Les Bouillens* ». Naturellement gazeuse, cette eau de source minérale est aujourd'hui captée séparément du gaz naturel qui sera ajouté par la suite dans les proportions d'origine.

Ce site est connu depuis l'antiquité et son eau réputée bienfaitrice pour certaines maladies digestives. Elle est mentionnée en 1232 comme appartenant aux terres d'Aubussargues, dépendant du fief de Guillaume de Vézénobres.

En 1615, un acte d'arrentement passé entre Pierre de Gaude et Claude Archières au sujet des Bouillens permet de comprendre l'importance de cette mare où l'on va se « mouiller » : *« Noble Pierre de Gaude, Escuyer, Seigneur de Garrigue, lequel de son gré arrente à Claude Archières une fontanille appelée Boulhens [...] a été de pactes Claude Archières entre les dites parties que le dit Le dit Claude Archières pour les revenus de ladite fontanille appelée Bouillens sera tenu. [...] Ledit Blachières aura son passage ensemble tous ceux qui auraient à fere audit Boulhens pour se mouiller [...] qu'en cas de guerre en le pays et le dit Blachières ne puisse jouir des dits Bouillens, le dit seigneur de Garrigue sera tenu de rembourser à proportion qu'il n'aura pas joui et sera permis au dit Sieur de Garrigue de soy aller moulher dans les dits Boulhens ensemble ses enfants et domestiques et amis. »*

La terre passe ainsi entre les mains de plusieurs coseigneurs jusqu'en 1667, date à laquelle le domaine de Vergèze entre dans les possessions des religieuses Ursulines de Montpellier. Dès le départ, l'importance du site est appréhendée, c'est une terre noble. Les Bouillens sont vendus en 1762 au profit d'un négociant en soie sous l'albergue noble et perpétuelle de 16 marcs d'argent et 3000 livres de droits d'entrée.

L'imprimeur du corps législatif Baudouin décrit ainsi cette source en l'An XIII de la République : *« Cette source est une pièce carrée d'environ 44 mètres de circonférence. Elle ne forme aucun ruisseau et n'a d'écoulement par la surabondance des eaux pluviales que par trois petits canaux, situés à l'angle de ce carré. C'est donc une vraie mare, mais elle bouillonne dans tous les temps. Les eaux de cette source [...] guérissent plusieurs maladies, mais elles sont spécialement efficaces pour les différentes maladies de peau. On fréquente ces eaux en deux différentes époques de l'année, au mois de Floréal pour les intermittentes et au mois de Thermidor pour les autres maladies. »*

Des travaux sont faits au XIX^{ème} siècle, et des parements romains sont découverts ainsi que des pièces de monnaie.

Mais la source bienfaitrice fait des envieux et représente une manne financière que certains comptent bien exploiter. C'est ainsi qu'en 1847, Alphonse Granier, Commandant de la Garde Nationale et Maire de Vergèze décide de clore la mare. Mais cette première tentative échoue devant l'opposition de la Municipalité. Il fait une nouvelle tentative dix ans plus tard, et cette fois fait garder le bassin par des Gardes. L'accès est désormais assujéti à l'obtention d'une carte d'autorisation. C'en est trop car très vite se manifeste la vindicte populaire. Le 9 août 1857, jour de la fête locale, le peuple s'assemble et marche sur les Bouillens. Ils défoncent la clôture, malgré la présence des Gardes qui laissent faire. Ces derniers relèvent les noms des assaillants. Le peuple des « Justiciens Populaires » revient ensuite au village et défile dans les rues au son du hautbois. Leur action est néanmoins portée en justice et des condamnations à l'écrou ainsi que des amendes tombent (payées par souscription publique). Finalement c'est le tribunal civil qui clôt le débat en : les Bouillens restent la propriété de Monsieur Granier, mais les habitants auront un droit de jouissance perpétuelle. Mais la Municipalité n'est pas satisfaite : aussi un jugement de 1858 la prive finalement de tous ses droits au profit de Granier.

C'est au XIX^{ème} siècle que l'exploitation commence vraiment. En 1847, le Maire devient propriétaire de la Source et l'on découvre alors les bienfaits de la Station thermale de « la Société de L'Établissement Thermal des Eaux Minérales de Vergèze ». En 1869, un incendie éclate et détruit les installations.

C'est en 1898 que le Docteur nîmois Louis Perrier devient propriétaire de la : « Société des Eaux Minérales, boissons et produits hygiéniques de Vergèze ».

La Source est Déclarée d'Intérêt Public en 1903 et c'est un anglais, Sir John Harmsworth qui donne le nom que l'on connaît aujourd'hui. La marque fut labellisée « fournisseur breveté de Sa Majesté Edouard VII et Georges V ». La Compagnie de la Source Perrier est créée en 1906. Le design de la bouteille est également l'œuvre de l'anglais qui se serait inspiré des massues de jonglage que l'on utilisait en rééducation (Harmsworth était paralysé suite à un accident).

LE PARC DU COTTAGE



Le parc du Cottage

Ce parc magnifique se trouve à l'orée du village, à deux pas du centre ville. Lieu de détente pour la famille, le Parc municipal et la maison du Cottage propose des expositions artistiques toute l'année. Des spectacles se déroulent également à la belle saison

Sur la place l'allée de platane est agréable à la détente, ou la pétanque. Dans le centre historique le four médiéval est face à l'église



Monument aux morts, place de la République



Le four médiéval

Le jardin public, route de Perrier est une verte pelouse et des espaces ombragés, Vergèze ne manque pas d'espaces de détente. Le parc est aménagé le long d'un sentier cyclable et piétonnier, qui se dirige vers le quartier de Malacorade.

LE PARCOURS SANTE

Il se trouve au sommet de la colline, à gauche de la route menant au collège. Un petit sentier serpente entre les pins, à deux pas des habitations vergézoises. Ce sentier est agréable aux promeneurs et sportifs. Des bancs sont disposés un peu partout, et un parking dessert le site juste à côté. Le boulodrome permet aux amateurs de s'adonner à la pétanque. Un parc de jeux pour les enfants existe et des tables de pique nique permettent aux mamans de faire goûter leurs enfants.



Le jardin public, à l'entrée du parcours santé

PETIT PONT SUR LE RHONY

Perdu au milieu du maquis derrière l'autoroute, il permet d'enjamber la petite rivière du Rhony. sentier de randonnée prévu par la Communauté de Communes y passe.



Le

PERSONNAGES CELEBRES

- Le Docteur Eugène Perrier est né d'une famille de gros propriétaires terriens à Domessargues en 1835. Il passe avec succès son baccalauréat ès Sciences en 1855 puis s'inscrit à la Faculté de Médecine de Montpellier. Passant son Doctorat en 1861 il prépare sa thèse à l'Institut hydrothérapique de Long Chêne à Lyon. Le Docteur Perrier ouvre un cabinet de médecine à Saint Génies de Malgoires puis se marie à Nîmes en 1865 avec sa cousine germaine Marie Roux. Sa femme mettra au monde trois filles : la première Marguerite (1866 - 1885), se suicide à l'âge de 19 ans. Berthe la cadette, mourra à 29 ans et la benjamine Blanche, meurt enfant.

Lors des événements de 1870, Perrier fait partie du « Cercle Républicain de la Placette ». Il est membre de la Commission Municipale provisoire lors de la Révolution qui éclate à Nîmes le 5 septembre. Il fera brièvement fonction de Maire en 1871. Entre cette date et 1886 il exercera la fonction de Conseiller Général du Gard pour le canton de Saint Mamert. Dans un même temps, il dirige l'Établissement thermal d'Euzet les Bains. Il s'occupe également de la station des Fumades, puis de la Source des Bouillens à Vergèze.

SOURCES

- « Vergèze, un village pétillant, des Bouillens à nos jours. » Comité de Rédaction de René Balana
- « Chroniques vergézoises, des siècles d'intolérance », par Pierre Valette
- Histoire du Docteur Perrier et des Bouillens, ou les Origines de la Source Perrier
- Communauté de communes Rhony Vistre Vidourle
- Musée de la publicité.
- Le Protestantisme à Vergèze, des siècles d'intolérance, par Louis Valette

PHOTOS ET RÉDACTION

- Guilhem Atger, Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle.